

Collobrières

notre village

Juillet - Décembre

BULLETINS TRIMESTRIELS N° 17 et N° 18

La Vie municipale

- La carte cantonale 2
- Les nouveautés pour les élections 2014 3

Le Cadre de Vie

- La nouvelle station 4
- Les derniers travaux 5
- Les jumelages 6

L'Environnement

- PLU 7
- Déchets 7

La Jeunesse

- L'été à l'espace jeunes 8
- L'accueil de loisirs 9
- Les rythmes scolaires 10

La Vie Sociale

- Mesures pour l'emploi 11
- Le repas des anciens 12

La Vie économique

- Nos nouveaux commerçants 12

Rencontres

- Le recensement 13

Les Rendez-vous de l'Été

Les Brèves

- Bilan touristique 15
- Adieu au santonner 15

Bonnes Fêtes de fin d'année



a l'an que ven !

Collobrières perd son « chef-lieu » de canton dans le redécoupage de la carte cantonale du département.

La présentation de la **nouvelle carte des cantons** a fait l'effet d'une bombe au niveau départemental mais aussi au niveau de notre canton.

Nous sommes donc l'un des cantons qui en mars 2015, après **des décennies d'existence**, inscrira le mot fin à son histoire.

Collobrières se retrouve, ainsi, dans le **canton du LUC** qui devient son chef-lieu, intégrant aussi Le Thoronet, Cabasse, Le Cannet, Flassans, Besse, La Garde Freinet, Pignans, Gonfaron, Les Mayons, soit onze communes au total. Au passage, Collobrières perd son canton et son Chef-lieu, c'est une **régression dans la représentativité de la commune** au niveau départemental.

La réforme du mode de scrutin pour les élections départementales, dont ce redécoupage est la conséquence, a pour objectif d'assurer une meilleure représentation des femmes et de remettre de l'équité démographique.

Mais ce découpage aboutit à **des situations totalement absurdes** qui ne tiennent aucun compte de la réalité quotidienne vécue par nos concitoyens, ni des intercommunalités.

Ce découpage nie les bassins de vie et ne respecte même pas les SCOT.

C'est la fin de la mission de proximité de l'élu.
C'est la **fin de la ruralité**.

Les territoires de vie citoyenne sont remplacés par des entités démographiques artificielles, sans âme.

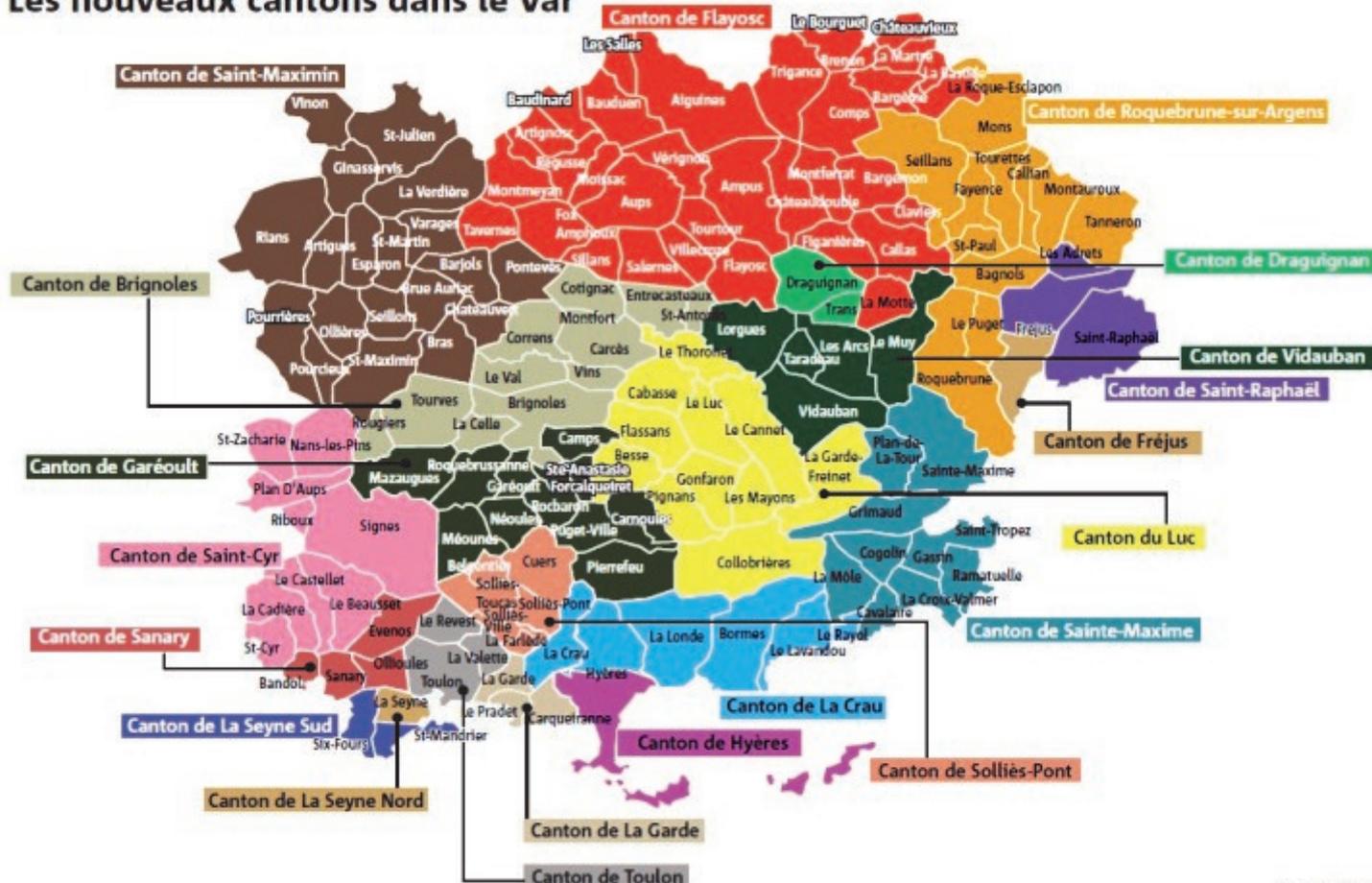
Avec un découpage basé sur le critère démographique, les zones rurales, à population plus faible, seront moins représentées que les zones plus peuplées puisqu'il faut plus de communes pour atteindre la moyenne de population requise.

Où seront les contacts, où seront les échanges, où seront les aides et les soutiens directs apportés par les Conseillers Généraux si les communes rurales et leurs maires ne peuvent au mieux apercevoir leur Conseiller Général qu'une fois par an ?

Cette nouvelle carte des 23 cantons au lieu de 43 a fait l'objet d'un **avis défavorable** en séance plénière du conseil général le 13 décembre.

Le Conseil Municipal va voter prochainement une motion contre ce redécoupage des cantons.

Les nouveaux cantons dans le Var



Carte réalisée par Rina UZAN, site internet de la ville de Tourtour.

De nouvelles modalités de vote pour les élections municipales de mars 2014.

La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral a instauré **d'importantes modifications** :

- abaissement de 3 500 à 1 000 habitants du seuil au-delà duquel les conseillers municipaux sont élus au **scrutin proportionnel de liste à deux tours**,
- **élection au suffrage universel des conseillers communautaires** des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre dans le cadre des élections municipales.

Notre commune est concernée par ce changement de mode de scrutin.

Dans cette configuration, les candidats se présentent en listes complètes mais, différences importantes, dans un **ordre numéroté** qui déterminera les noms des futurs élus et selon les règles de la **parité**. Il faudra maintenant composer les listes en alternant un homme et une femme.

D'autre part, et autre différence importante, le **panachage et le raturage ne sont plus autorisés** et ils entraîneront obligatoirement la **nullité du bulletin complet**.

Pour la répartition des sièges à pourvoir, la liste ayant obtenu la majorité absolue dès le premier tour, ou ayant obtenu au second tour la majorité relative ou, éventuellement mais pas nécessairement, la majorité absolue, bénéficie d'une « prime majoritaire de 50% », et se voit ainsi attribuer d'office la moitié des sièges à pourvoir arrondie à l'entier supérieur si nécessaire, donc 10 sièges pour notre commune.

Les autres sièges restants, (donc 9 pour notre conseil municipal), sont répartis ensuite entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés, y compris la

liste arrivée en tête, et ceci à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Il est à noter que, dans le cas de la nécessité d'un second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour 10% des suffrages exprimés ont la possibilité de se présenter.

Les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés au 1er tour peuvent néanmoins fusionner avec une autre liste pouvant se présenter au second tour.

Autre nouveauté, l'élection des conseillers communautaires délégués de chaque commune au sein des intercommunalités se ferait également au suffrage universel direct, dans le cadre de l'élection municipale.

Pour la première fois en mars 2014, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les conseillers communautaires vont être élus au suffrage universel direct, par fléchage, dans le cadre des élections municipales. Les conseillers communautaires composent l'organe délibérant des communautés de communes, des communautés d'agglomération, des communautés urbaines et des métropoles.

Chaque liste devra déterminer, par un fléchage sur ses bulletins, ceux de ses candidats qu'elle voudrait voir siéger dans les communautés de communes.

Pour notre commune, nous devons élire un délégué titulaire et un suppléant pour siéger au conseil communautaire de la communauté de communes de Méditerranée Porte des Maures.

Les municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014.

En résumé, ce qui change pour notre village :

Le mode de scrutin sera majoritaire pour les 10 premiers sièges attribués d'emblée à la liste arrivée en tête au 1er tour (si majorité absolue) ou

à défaut au second tour (où la majorité relative suffira), et proportionnel (selon la règle de la plus forte moyenne) pour les 9 sièges restant qui seront répartis entre toutes les listes ayant recueilli au moins 5% des suffrages exprimés (y compris la liste arrivée en tête).

Lors des élections de mars 2014, **vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter**, quelle que soit la taille de votre commune, et non plus seulement dans les communes de 3 500 habitants et plus.

On votera pour une liste entière comportant une numérotation des candidats et selon les règles de la parité.

La déclaration de candidature devra être obligatoirement déposée en sous-préfecture, et cela pour chaque tour de scrutin.

Les conseillers intercommunaux, (nouvelle appellation des délégués communautaires), seront également désignés directement par les électeurs en même temps que les conseillers municipaux.

Les candidats, à la fois au mandat de conseiller municipal et de conseiller intercommunal, seront fléchés sur les listes (déclaration concomitante de candidatures à l'intercommunalité selon parité obligatoire) de manière à bien les signaler aux électeurs.

Leur désignation se fera selon le même principe de scrutin (mi-majoritaire, mi-proportionnel) que celui décrit plus haut pour les conseillers municipaux.

Sur chacune de ces listes, l'écart entre le nombre total de candidats de chaque sexe ne pourra pas être supérieur à un.

Les élections municipales se dérouleront les dimanches 23 et 30 mars 2014.

Ouverture de la Station-service « La Treille des Maures », pour début 2014

Suite à la carence de la distribution de carburants sur le village de COLLOBRIERES depuis février dernier, et après avoir envisagé de reprendre le relais des Maures, la municipalité a dû se résoudre à solliciter la Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures pour la création d'une station-service automatique sur le territoire communal. MPM a répondu favorablement à notre demande et c'est donc sous sa maîtrise d'ouvrage que les travaux se déroulent aujourd'hui.

Les services municipaux et ceux de MPM ont mis tout en œuvre pour faire en sorte que ce projet se concrétise le plus rapidement possible. Dans ce contexte, les travaux d'aménagement de la future station-service de Collobrières ont débuté dès le 23 octobre 2013, sur un terrain situé en bordure de la route départementale n° 14, en face de la cave coopérative vinicole. Cette parcelle de terrain, d'une superficie totale de 400 m², cadastrée section B1047 a fait l'objet d'un échange de terrain avec la société Les Lignes du Var.



L'objectif est de rendre la station-service opérationnelle dès le début de l'année 2014 avec un fonctionnement uniquement automatique, par cartes bancaires ou privatives.

La communauté de communes va prendre en charge les frais de fonctionnement de cet équipement, notamment la maintenance et l'approvisionnement en carburants (SP95 et Gazole).

La gestion, la surveillance, les contrôles quotidiens et l'entretien régulier des abords nécessaires à son fonctionnement seront assurés par la commune de COLLOBRIERES qui mettra à la disposition de la Communauté de Communes du personnel moyennant une indemnité annuelle versée chaque année.

Le coût de l'opération de construction de la station-service s'élève à 244 842,00 € TTC, dont :

- 149 342,00 € TTC financés par Méditerranée Porte des Maures,
- 95 500,00 € par la commune soit 40% du montant des travaux, des demandes de subventions ont été déposées auprès du Conseil Général du Var, du Conseil Régional PACA, de l'Etat et du Comité Professionnel de la Distribution du Carburant et nous permettrons de réduire notre participation à l'investissement dans ce projet.

Le coût total de l'opération comprend la fourniture, la pose et la mise en service de tous les éléments techniques nécessaires au fonctionnement de la station, répondant dès maintenant aux normes applicables à partir de 2015 : Cuve de stockage à double enveloppe de 60m³ (avec 3 compartiments de 30m³, 10m³ et 20m³), bornes de dépotage de carburants, bornes de distribution automatisée de carburants double face avec système de règlement par CB, deux pistes de distribution, local technique de fonctionnement ainsi que tous les équipements de sécurité liés à ce type d'installation (extincteurs, bac à sable etc...).

La municipalité vous donne donc rendez-vous début 2014 pour la mise en service de ce nouvel équipement et espère dès maintenant que vous serez nombreux à l'utiliser.



Les travaux d'améliorations du cadre de vie.

L'Avenue Victor Mathieu



Le trottoir de la Petite Chapelle et la place du 11 novembre



Le parc de Terre Rousse



Le parking Notre Dame et l'abris bus



Après la Collobrières piémontaise, la Collobrières andalouse...

Initiée en 2010 avec le jumelage de Frabosa Sottana dans le Piémont italien, l'ouverture européenne de Collobrières se poursuit avec le jumelage de Pujerra, petit village d'Andalousie espagnole.

La châtaigne comme point commun.

Ces jumelages sont partis des mêmes fils conducteurs : la châtaigne, son économie, ses coutumes, ses célébrations et le caractère rural.

Après 4 ans d'échanges culturels et d'accueils respectifs avec l'Italie, l'élargissement à l'Espagne s'est imposé de lui-même lors de la rencontre entre l'animatrice du Syndicat des Producteurs de Châtaignes du Var et un représentant castanéicole du village andalou de Pujerra.

Petit village de 350 habitants dont toute l'économie est tournée vers la production de châtaignes. Il se récolte environ 1500 à 2000 tonnes de châtaignes sur la commune, dont la quasi-totalité est exportée en frais par la coopérative.



Afin de célébrer la fin de la récolte, le village organise début novembre une « Fête de la châtaigne » où des milliers de personnes viennent la déguster grillée. Le village est en liesse pendant 3 jours durant lesquels

s'enchainent concerts, défilé, cérémonie de remise du « châtaignier d'argent », le tout dans une ambiance de fête espagnole !

Géographiquement, Pujerra présente des similitudes avec Collobrières : village entouré d'un massif montagneux, situé à 40 minutes de la côte méditerranéenne (proximité de Marbella et Malaga) et d'une



ville touristique (Ronda). Le massif abrite des chênes lièges, des arbousiers, des cistes, des sangliers, des champignons et des châtaigniers.

Pourquoi ces jumelages sont-ils importants ?



Ils offrent l'opportunité de tisser des liens avec des cultures différentes de la nôtre tout en trouvant des points communs insoupçonnés. Depuis 2010, plus de 100 collobriérois ont ainsi pu découvrir la richesse gastronomique de nos voisins

piémontais (dont certains sont nos cousins) lors des échanges organisés autour des « Fêtes de la châtaigne » en octobre.

Les jumelages permettent également de tisser des liens économiques et de créer des projets subventionnés par l'Europe, dynamisant ainsi notre activité.



Voyage en Italie 2013

Une délégation de collobriérois s'est rendue à Frabosa Sottana début octobre pour les fêtes de la châtaigne. Au programme, visites culturelles et gastronomiques du Piémont et inauguration du Musée de la Montagne dédié « aux fatigues, aux espoirs et aux sacrifices des gens d'autrefois des communes de Frabosa Sottana et de Collobrières ».



PLU - évaluation environnementale

Où en est l'élaboration du PLU ?

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), qui va remplacer le Plan d'Occupation des Sols (POS), est toujours en cours. Après la présentation du diagnostic à la population fin 2012, la commune a lancé l'analyse de l'état initial de l'environnement de son territoire, étape fondamentale du PLU destinée à mettre en évidence les principaux enjeux environnementaux.

Issue des lois Grenelle, cette analyse constitue la base de l'évaluation environnementale, à laquelle tous les grands projets et les documents de planification sont soumis.

Les choix d'aménagement du PLU seront ensuite analysés au regard de leurs impacts sur les enjeux environnemen-

taux prioritaires, afin que les orientations envisagées dans le PLU ne leur portent pas atteinte. Car ce qui constitue notre environnement et va être recensé dans l'état initial, ce n'est pas seulement notre biodiversité (reconnue à l'échelle de l'Union Européenne = site Natura 2000 Plaine et Massif des Maures), c'est aussi notre patrimoine architectural et paysager, notre agriculture, notre impact sur les ressources naturelles (air, eau, etc.), et notre vulnérabilité face aux risques naturels. L'environnement est ainsi intégré à chaque étape : état des lieux, projets, etc., garantissant un développement équilibré du territoire et la préservation de notre cadre de vie.

Déchets - Roumagayrol

Du nouveau sur le centre de stockage des déchets de Roumagayrol ? Pas vraiment ...

Lors du bulletin de l'été 2012, nous vous avons expliqué pourquoi notre Conseil Municipal s'opposait à toute modification de l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Roumagayrol, à Pierrefeu du Var. La commune de Pierrefeu-du-Var avait lancé une révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui régulariserait l'extension illégale du centre de stockage (+ 11ha) en zone naturelle protégée, ainsi que la création de 3 nouvelles activités.

En effet, l'absence d'information sur l'exploitation du site et le manque de contrôle des services de l'Etat ne



nous rassurent pas quant aux potentiels effets néfastes sur la population. L'impact paysager du site est déclaré « faible » et « limité », alors que tout le monde peut le voir depuis la sortie de l'autoroute Cuers-nord ! Et rien sur la sécurisation de la voie entre Pierrefeu et la décharge, déjà étroite et « accidentogène » ...

Un an après et nos inquiétudes restant sans réponse, le Conseil Municipal a réitéré cet été son opposition à la commune de Pierrefeu-du-Var, ainsi qu'au commissaire chargé de l'en-

quête publique pour la révision du PLU.

Malgré tout, le projet a été validé par le Conseil Municipal de Pierrefeu du Var.

Première facture de la Régie des eaux : mode d'emploi

Vous venez de recevoir votre première facture d'eau, depuis que le service de l'eau a été repris en régie.

Cette facture comporte 3 parties (verso) : la part due au titre de l'eau potable « Distribution de l'eau », la part assainissement collectif « Collecte des eaux usées » (pour les usagers desservis), et la part des organismes publics (Agence de l'eau Rhône-Méditerranée). La facturation de l'eau potable et de l'assainissement est donc regroupée.

A titre d'exemple, l'abonnement au service d'eau potable sur votre facture 2012 était de 42€/semestre, il vous est facturé maintenant 34€.

Si votre consommation d'eau est anormalement élevée, 4 gestes à retenir :

- Vérifiez l'index sur votre compteur

- S'il correspond à celui relevé et facturé -> vérifiez votre installation en fermant tous les robinets. Si le compteur tourne, votre réseau intérieur présente une fuite.

- En cas de fuite -> contactez un professionnel et faites-la réparer.

- Demandez un dégrèvement de votre facture d'eau à la mairie.

Vous avez 1 mois à compter de la réception de la facture ou de l'information par la Régie pour signaler une surconsommation et demander un dégrèvement. (*règlement du service de l'eau potable, art 38*).

Pour toute question : Mairie - Service des Eaux
servicedeseaux@collobrieres.fr - 04.94.13.83.83.

L'association Espace jeunes/La passerelle et toute son équipe (David GRABSIA, Michel GOUFFET, Thomas MAYNARD, Fouzia HARCHI) ont su faire preuve de professionnalisme dans leur domaine durant les grandes vacances d'été en proposant à la jeunesse Collobriéroise et à tous les publics des activités et animations diverses et variées.

Ces animations ont été élaborées afin de favoriser l'épanouissement tant sportif qu'intellectuel des adolescents et de l'inter-génération.

Concernant les activités proposées :

Lors de ce séjour, les jeunes ont pu s'adonner à la pratique de toutes ces animations : piscine, balade en bateau, kayak, Paddle, plage, mini-golf, bowling, Accrobranche, sortie à Mayol, Magic World, body combat, tennis, badminton atelier djembé...ainsi que toutes les autres animations ludiques sur la structure.



Cette année deux séjours ont été proposés et réalisés :

* Un séjour à PORT CROS (du 20/07/2013 au 24/07/2013)

* Un séjour aux SALLES/VERDON (du 19/08/2013 au 21/08/2013)



Les Animations locales : Chaque année la structure organise et participe à des animations locales afin de faire partager des moments de convivialités avec un public de tout âge.

- *Concours de pétanque
- *Concours de pêche
- *Fête taurine
- *Chantier Nature
- *Journée attractive etc...

L'association ESPACE JEUNES/LA PASERELLE propose aussi tout au long de l'année des :

Un été à l'Espace Jeunes / La Passerelle

* Ateliers informatique, soutiens d'anglais, accompagnement à la scolarité, atelier culinaire....



C'est aussi des rendez-vous avec :

- La Mission Locale le 2ème et 4ème mardi de chaque mois.
- Le CEDIS le 1er et 3ème mercredi du mois.
- Le CIVIS sur rdv de 14h00 à 16h30.

Les Actions menées :

Depuis la rentrée de septembre l'association a pu réaliser des manifestations :

- * vide grenier,
- *participation à la fête des associations,
- *Les fêtes de la châtaignes (les dimanches 13, 20, 27 Octobre 2013),
- *Bourse aux jouets à la mi-Novembre,
- *Thé dansant Intergénérationnel (le 21 Novembre 2013).



Le programme d'activités de l'Espace Jeunes pour les vacances est à disposition sur place ou sur les sites internet (voir site Espace jeunes, ou Mairie de Collobrières www.collobrieres.fr)

Pour plus de renseignements ou contact :

Adresse : 6 rue Lamartine 83610 Collobrières

Tel : 04.94.66.96.58

email : espace.jeunes.collobrieres@gmail.com

L'été au centre de loisirs

La saison estivale n'a pas été de tout repos pour l'équipe d'encadrement du centre de loisirs.

Plus de 130 petits Collobriérois se sont inscrits au centre de loisirs durant l'été. Ils ont pu découvrir une multitude d'activités divertissantes grâce à un programme ludique et amusant préparé par l'équipe d'animation.

Entre piscine, zumba, activités sportives, atelier cuisine, percussions, sorties à la plage et à ok corral, etc.... les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer. Par ailleurs, les enfants ont pu partir en séjour à Grimaud et dans le Verdon. Toute une panoplie d'activités autour de l'eau a été proposée : voile, kayak, baignade...qui leur auront ainsi permis de s'évader.

La fréquentation de la structure a connu une augmentation de plus de 5% par rapport à l'été dernier. Ce bilan d'activité positif s'explique par la motivation et l'investissement de l'équipe d'animation.

Aussi chaque été, des animateurs saisonniers viennent renforcer l'équipe des permanents qui se compose de 4 adjoints d'animation, 2 surveillants de baignade. Pour la période, plus de 8 animateurs saisonniers ont été recrutés pour assurer l'encadrement des jeunes. Grâce au travail assidu de l'équipe d'animation et du personnel communal, les petits Collobriérois ont pu bénéficier d'activités nombreuses et accessibles durant les vacances d'été.



Mise en place des nouveaux rythmes scolaires

La commune de Collobrières a mis en place la réforme des rythmes scolaires fixée sur 4 jours et demi dès la rentrée 2013. Cette réforme doit permettre aux enfants de bénéficier d'un **allègement des journées de classe** et d'une **meilleure répartition des heures de cours** sur la semaine. L'objectif visé est la **réussite éducative des enfants**.



Après un premier trimestre de fonctionnement, les enfants ont pu bénéficier d'activités péri-éducatives **gratuites** de qualité. La réussite de cette mise en œuvre est le fruit d'une **concertation** entre l'ensemble des acteurs éducatifs, associatifs, les familles et l'équipe d'animation. Cette équipe, volontaire et dévouée, a



proposé à vos enfants un **programme d'activités inédit** favorisant leur épanouissement. Le taux de fréquentation des ateliers varie entre 76 et 85%.



Pour le second cycle qui démarre dès le 6 janvier, un projet autour de la nutrition et de l'environnement sera proposé aux enfants. Un intervenant qualifié encadrera la création d'un verger regroupant des variétés provençales.



En parallèle, un grand nombre d'activités sera proposé aux enfants de 15h45 à 16h30 autour de la prévention routière (maternelles) mais aussi des activités sportives, artistiques, intellectuelles.

Le **rythme des enfants** est pris en compte dans l'articulation des activités et la construction du programme mensuel.

Les activités proposées

Associative

Danse
Art plastique
Zumba
Baby gym
Anglais

Animateurs / éducateurs

Echecs
Percussions
Atelier sport
Poterie
Prévention routière

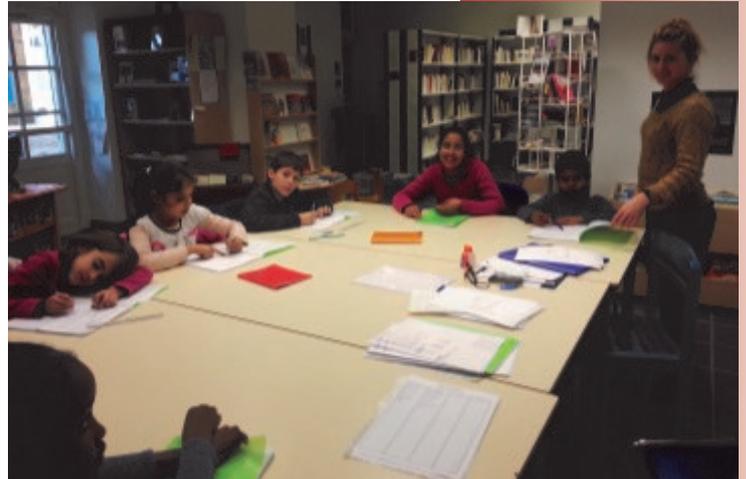
Jeux éducatifs
Musique
Lire et faire lire
...



Accompagnement à la scolarité

Tous les mercredis après-midi, de 14h à 18h, la commune et l'association Espace Jeunes La Passerelle mettent en place un **atelier gratuit de soutien** en mathématiques et en français en direction des jeunes collégiens. Delphine ARMELIN anime cet atelier fréquenté par plus de 16 jeunes.
Une section est ouverte pour les enfants ne maîtrisant pas la langue.

Aussi, dès janvier 2014, Delphine proposera un **atelier théâtre** pour les adolescents en fin de journée. Il permettra de développer les capacités d'expression orale (locution, gestuelle, ...).



La Vie sociale

Mesures pour l'emploi, la formation et l'insertion

L'emploi, la formation et l'insertion sont la préoccupation de tous.

De ce fait, la commune de Collobrières a mis en place des dispositifs œuvrant en faveur de la **formation** et de **l'insertion** afin d'apporter des réponses de proximité à la problématique de l'emploi sur le village : formation aux métiers de la santé, aide-soignant et agents des métiers du bâtiment.

Ces actions ont nécessité pour leur mise en œuvre, le concours des partenaires économiques, associatifs et des entreprises : Mission Locale Corail, le Pôle Emploi, le Conseil Régional, la DIRECCTE, les centres de formation IFPVPS, l'AFPA etc....



Positives en terme d'emplois et de qualification, elles ont apporté des postes durables aux candidats participants : 19 CDI, 4 CDD et 15 personnes formées au métier d'aide-soignant. Le centre UGECAM est le principal pourvoyeur d'emplois et joue un rôle déterminant dans le dispositif.



Chantier d'insertion de nettoyage des berges du « Réal Collobrier »

Depuis 2012, la commune a développé un chantier d'insertion autour du nettoyage des berges du Réal Collobrier et des espaces vert. Celui-ci vise à assurer l'accès à l'emploi des jeunes et des demandeurs

d'emploi.

Ce dispositif a pour objectif de favoriser le retour à l'emploi des candidats à travers un travail de suivi et d'accompagnement individuel réalisé par l'association Sauvegarde des Forêts Varoises et la Mission Locale Corail et le Pôle Emploi.

Ainsi plus de 25 candidats ont bénéficié d'un emploi allant de 6 à 18 mois sur le chantier.



Réunion publique du 19 juin pour le nouveau chantier.

Repas des anciens et bon de chauffage

Le C.C.A.S. a invité les personnes de plus de 61 ans pour le **traditionnel repas de fin d'année** le samedi 14 Décembre 2013 à 12h00 à l'atelier des services techniques.

Un **colis de Noël** est offert aux personnes de plus de 81 ans qui ne souhaitent ou ne peuvent pas participer au repas.

L'**allocation de chauffage** 2013, d'un montant de 90€, est attribuée au mois de décembre 2013 aux personnes de 65 ans et plus.



La Vie économique

Bienvenue aux nouveaux commerçants et aux nouveaux services

Morgane et Eric CHABAS ont ouvert un magasin de produits « Terre du Var », dont ceux de leur exploitation. Ils font également tabac et loto. Situé rue Jean Jaurès, ils sont ouverts tous les jours sauf le mercredi et le dimanche après-midi.



Tél. : 04 - 94 - 28 - 58 - 80.

Lionel VIGNAL, la Fournée en Tournée, vous propose sa gamme de pains au levain (farine issue de l'agriculture bio).

Tous les jeudis soir de 17h à 19h30 à côté de la nouvelle station-service.

Tél. : 07 - 81 - 98 - 75 - 07.



Maria Beauté propose ses services d'esthéticienne au 3 rue Gambetta sur rendez-vous de 10h à 20h les jeudi, vendredi et samedi.



Plus d'informations au :

Tél. : 07 - 81 38 - 43 - 99.

Une nouvelle galerie/atelier a ouvert boulevard Carnot depuis octobre.

Marie-Laure CHAMPEAU y expose ses **tableaux**.



Plus d'informations au : 06 - 84 - 18 - 38 - 79



Sylvie DURAND et la **Caladoise** garde vos animaux de compagnie, donne à manger à vos animaux en votre absence (chats, oiseaux).

Autres services : repassage et petits travaux de couture, services informatiques.

Tél. : 06 - 18 - 36 - 28 - 43

Mail : la.caladoise@orange.fr

Cet été, le Café Théâtre « **Le Troquet du Village** » a fait peau neuve. Situé Cours Louis Blanc, Morgane et Gérald vous attendent dans un décor chaleureux et de goût.



Un nouveau produit vient de sortir : les **biscuits à la farine de châtaignes salés (au piment d'Espelette) et sucrés**.

Produit garanti local par la marque collective « **Châtaignes et marrons du Pays des Maures** », en vente à la maison du châtaignier, face à l'Office de Tourisme. Autres produits : les **marrons décortiqués**, **bière** à la châtaigne, **farine** fraîchement moulue, ...

Plus d'informations au : 04 - 94 - 36 - 66 - 17



Recensement de la population

Le recensement de la population permet de **connaître** la population de la France et de ses communes.

Il fournit des **statistiques** sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âges, professions exercées, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logements, etc.

Les résultats du recensement **éclaircent les décisions des pouvoirs publics** en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). Ils aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins



Mes réponses sont strictement confidentielles.

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil).

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires.

Toutes les statistiques produites sont anonymes.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, notamment les agents recenseurs et personnels de mairie, sont tenues au secret professionnel.

Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Elles ne sont en aucun cas diffusées à un autre organisme.

Ma commune et l'Insee mènent ensemble cette opération.

Le recensement est placé sous la responsabilité de l'État. Les communes préparent et réalisent les enquêtes de recensement.

L'Insee organise et contrôle la collecte, recueille les informations, exploite les questionnaires et diffuse les résultats.

Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse ses questionnaires.

Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est également une obligation.

de la population.

Cette année, vous êtes recensé(e).

Votre réponse permettra d'actualiser les données disponibles.

Merci de votre participation.



Le recensement de la population et moi.

Un agent recenseur recruté par ma mairie vient chez moi.

Je le reconnais grâce à sa carte tricolore avec photographie, signée par le maire.



Il me remet les questionnaires du recensement :

- une feuille de logement pour mon foyer ;
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant chez moi, quel que soit son âge.

Je lis et remplis les documents qui m'ont été remis. L'agent recenseur m'aide à les remplir si je le souhaite.

Sur rendez-vous, l'agent recenseur vient les récupérer.

Si je suis souvent absent(e) de mon domicile, je peux :

- confier mes questionnaires remplis, sous enveloppe, à quelqu'un qui les remettra à l'agent recenseur ;
- retourner directement les questionnaires, sous enveloppe, à ma mairie ou à la direction régionale de l'Insee de ma région. L'agent recenseur pourra me remettre une enveloppe à cet effet.

Dans tous les cas, mes questionnaires remplis doivent être remis avant le 16 février.

À la fin de l'enquête, la mairie transmet à l'Insee tous les documents collectés.

Les 14 et 15 septembre, la municipalité a proposé aux collobriérois, dans le cadre des journées du patrimoine, une rétrospective de 100 ans d'école à Collobrières :

- une exposition de photos de classe anciennes et récentes,
- le témoignage de Monsieur Baptistin BRUN, instituteur à l'école en 1945.

Les Journées du Patrimoine à Collobrières



Quel meilleur moment que les journées du patrimoine pour inaugurer la passerelle de la scierie, entièrement rénovée et qui a retrouvée son aspect d'antan.



Retrouvailles de l'Instituteur et de 4 anciens élèves.



Les événements marquant de l'été !



Bilan du tourisme estival

De nombreux visiteurs cet été à Collobrières, en quête d'un tourisme nature et de fêtes traditionnelles, en témoignent le taux de remplissage en hausse du camping, préféré aux grosses structures de la côte et le nombre de ventes importantes, pour la saison, de cartes de randonnées. Bilan donc positif car contrairement aux prévisions nationales, les chiffres de la fréquentation 2013 sont supérieurs à ceux de l'année dernière.

Présente 7 jours sur 7, l'équipe de l'office du tourisme, composée de Dominique et Baptiste, efficacement secondée par Pauline et Lucie, a renseigné, en moyenne, une centaine de visiteurs par jour avec des pics à 150 autour des dates des festivités, sans compter les appels téléphoniques et les demandes de renseignements par email.

Bien que la saison ait été longue à démarrer, à partir du 20 juillet le village a connu une belle affluence marquée par des temps forts comme la Fête Taurine les 27 et 28 juillet et surtout la Fête des Fontaines, le 11 août avec plus de 700 participants au repas.

Le camping du village continue de séduire une clientèle en quête de calme et de vraie nature et la fréquentation a dépassé celle de 2012, notamment au mois d'août. Les séjours ont été plutôt courts et les rotations fréquentes. La moitié environ des campeurs avaient réservé avant de venir.

Aussi bien à l'office qu'au camping, derrière nos compatriotes, nos amis allemands sont les plus nombreux à

nous rendre visite, suivis de nos amis anglais et néerlandais. A noter l'émergence d'un tourisme italien et espagnol.

L'été s'est terminé en beauté avec la visite d'une équipe de journalistes de TFI venue faire un reportage sur le massif des Maures mercredi 14 août, et diffusé le 16 août au journal de 13h.

Les demandes reçues à l'office du tourisme concernent par ordre de fréquence :

- La Chartreuse de la Verne
- Le Circuit historique du village, les produits du terroir : les artisans, les expositions : celle sur la géologie a suscité un vif intérêt
- les dates des festivités et des animations du village
- les randonnées (une centaine de cartes vendues durant l'été)
- Le camping
- Liste des restaurants
- Les jours de marché (hebdomadaires et nocturnes)
- les plages les plus proches (si possibles désertes)
- les autres points d'intérêt du massif : Notre Dame des Anges, autres villages, activités culturelles et sportives
- les horaires des navettes vers Porquerolles
- Les domaines viticoles
- Le Verdon

Une animation géologique à Collobrières.

Pour la troisième année consécutive, la Mairie de Collobrières et Bruno CABANIS, docteur d'Etat en géologie de l'université Pierre et Marie Curie, directeur du laboratoire de géologie et professeur à l'Ecole spéciale des travaux publics, ont proposé une animation géologique menée par deux étudiants (Louise et Arnaud) qui assurent la transmission du savoir et des connaissances.

Du 12 juillet au 22 août, cette animation géologique fut ouverte à tous et gratuite, dans la salle des Mous. Elle a accueilli près de 5000 visiteurs venus découvrir une collection de minéraux

des Maures et de fossiles, une maquette en relief, de nombreuses cartes et informations sur le massif des Maures.

Cette opération offre également aux touristes, mais aussi aux collobriérois qui le désirent, un point de vue original à travers le regard de géologues et les visites commentées du village.



Adieu à notre santonnier

Claude DANTINE s'est installé dans notre commune il y a 2 ans. Il a offert à ses visiteurs la chance de voir naître sous ses doigts les santons de sa création et d'admirer une collection de crèches anciennes. Nous sommes désolés de perdre un artiste estimé de tous et assurons sa famille de notre sympathie.



En cette fin d'année 2013, il ne faut pas oublier :

- de s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre à 17h30 pour pouvoir voter aux élections en 2014.
- de venir chercher mon colis de Noël si je me suis inscrit.



Rendez-vous :

- Samedi 21 décembre : Noël des enfants, place de la Libération.
- Samedi 11 janvier : Vœux du Maire, à 18h aux locaux des Services Techniques

Retour sur ... Les Fêtes et la course de la châtaigne, 31e édition !



Visite de Monsieur le Sous-Préfet du Var le 20 octobre



Lanceurs de drapeaux italiens à la sortie de la messe



Jeux en bois traditionnels pour les enfants



Danse provençale sur le parvis de l'église Notre Dame des Victoires



Défilé des Confréries



Venue des Vieux Métiers le 27 octobre



Démonstrations culinaires par le chef Moggia.



Délégation italienne lors de la journée internationale du 20



Départ de la Course de la châtaigne adulte le 3 novembre